

Ministère des Affaires Sociales  
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis d'Appel d'Offre National N° : 20/2017  
Pour l'Acquisition de Licences ORACLE

**(Report)**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance des fournisseurs intéressés par l'Appel d'Offres N° 20/2017 pour l'Acquisition de Licences ORACLE, que la date limite de réception des offres est reportée au **mercredi 14 février 2018 à 12h00**.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Bâtiments et Equipements, 20 bis Avenue des Etats Unis 1002 Tunis Belvédère, et ce moyennant le paiement, en espèce d'un montant non remboursable, fixé à trente dinars (30d, 000)

Les offres doivent parvenir sous-plis fermé par voie postale recommandé, par rapide poste ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la CNSS contre récépissé, au nom de :

**Monsieur Le Président Directeur Général de  
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale,  
49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère.**

et ce avant la date limite de réception des offres (le cachet du Bureau d'Ordre Central de la CNSS faisant foi).

L'enveloppe extérieure doit porter la mention :

**« A ne pas ouvrir »  
Appel d'Offre N° 20/2017  
« Acquisition de Licences ORACLE »**

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Une caution provisoire telle que mentionnée à l'article 8 du cahier des charges.
- Les documents administratifs, techniques et financiers, tels que mentionnés à l'article 10 du cahier des charges.

L'ouverture des plis aura lieu au cours d'une séance publique au siège social de la CNSS sis au 49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère (3ème étage) le mercredi 14 février 2018 à 15h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à partir du jour suivant la date limite de réception des offres.

Tout offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.